



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/10/12

Reçu en Préfecture le : 23/10/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 22 octobre 2012
D - 2012/511

Aujourd'hui 22 octobre 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Hugues MARTIN, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Alexandra SIARRI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Béatrice DESAIGUES

Acquisition à la Communauté Urbaine de Bordeaux de l'emprise située 41 rue Robert Schuman au Grand Parc. Décision. Autorisation.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°20110012 en date du 31 janvier 2011, vous avez décidé le principe de l'acquisition à la Communauté Urbaine de Bordeaux de l'ensemble immobilier désaffecté constituant l'annexe « Clithène » au collège du Grand Parc, cadastré PW 25, pour une contenance de 3 164 m² situé au 41 rue Robert Schuman.

Les locaux actuels de la crèche du Grand Parc ne permettent plus d'accueillir des enfants dans les meilleures conditions. Aussi, la Ville de Bordeaux souhaite procéder à la construction, sur cette emprise, d'un nouvel établissement conçu pour recevoir des enfants de 0 à 4 ans et répondre à leurs besoins spécifiques mais aussi aux besoins des familles en privilégiant l'ouverture sur le quartier du Grand Parc.

En application de la convention de coopération entre la CUB et la Ville en matière de politique foncière, le prix d'acquisition de la parcelle est fixé à 949 200 €, soit 75% de la valeur établie par France Domaine dans son rapport du 24 juillet 2012.

Cette acquisition en l'état ne tient pas compte des frais de démolition qui resteront à la charge de la Ville.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider

- L'acquisition en l'état à la Communauté Urbaine de Bordeaux de l'ensemble immobilier cadastré PW 25, d'une superficie de 3 164 m², moyennant un prix de 949 200 € hors taxes
- L'ouverture des crédits correspondants à cette opération au budget de l'exercice concerné.

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération et à déposer toutes demandes d'autorisations d'urbanisme qui s'avèreraient nécessaires.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 octobre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Alain JUPPE



Rue Pierre Trébod

Rue Robert Schuman

PV 7

48

PW 25

14

40

42

1/500